

*Cub Cadet*®



**100 €**  
**REMBOURSÉS**  
**sur votre première révision\***

**OFFRE DE REMBOURSEMENT VALABLE  
POUR L'ACHAT D'UN PRODUIT CUB CADET  
CONCERNÉ PAR L'OPÉRATION**

**entre le 1<sup>er</sup> et le 30 septembre 2023**

\* Remboursement différé par virement bancaire. Voir conditions ci-après.



# 100€ remboursés sur votre première révision

Pour bénéficier de cette offre :

**1/** Achetez **entre le 1<sup>er</sup> et le 30 septembre 2023** un robot de tonte Cub Cadet parmi la liste des produits éligibles ci-dessous chez l'un des revendeurs participant à l'opération :

- XR5 1000
- XR5 2000
- XR5 3000
- XR5 4000

**2/** Effectuez votre première révision **avant le 31 décembre 2024** chez le revendeur où vous avez effectué l'achat de votre robot de tonte.

**3/** Connectez-vous sur le site [promo-cubcadet.fr](https://promo-cubcadet.fr) une fois faite votre première révision et au plus tard le 15 janvier 2025, muni de votre facture initiale d'achat du robot et de votre facture de révision, du numéro de référence de votre produit, ainsi que de son numéro de série :

- Complétez le formulaire d'inscription disponible sur le site en remplissant tous les champs obligatoires.
- Lors de cette inscription, il vous sera demandé de joindre à votre demande :
  - . votre facture originale d'achat
  - . votre facture de révision

en les téléchargeant pour les joindre au formulaire. Pensez à les scanner ou les photographier au préalable

**4/** Votre dossier sera ensuite étudié en comparant les éléments que vous avez saisi et ces mêmes éléments inscrits sur vos factures. **Ainsi, sous peine de dossier incomplet ou non conforme, il est obligatoire qu'apparaissent clairement mentionnés sur vos 2 factures établies par le revendeur :**

- . la date d'achat (pour la facture originale d'achat) et la date de révision (pour la facture de révision)
- . le nom commercial du produit
- . la référence du produit
- . le numéro de série unique du produit

**5/** Si votre dossier est complet et conforme, vous recevrez votre remboursement de 100€ par virement bancaire sous 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de la demande complète et conforme.

En cas de dossier incomplet ou non-conforme, un message sera envoyé sur l'adresse email préalablement renseignée expliquant la non-conformité. Il sera alors possible de régulariser votre dossier pour le rendre complet et/ou conforme et être ainsi éligible à l'opération.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter au **0 970 805 100** (appel non surtaxé depuis la France) du lundi au vendredi de 9h à 18h. Référence à rappeler : Opération n°50502